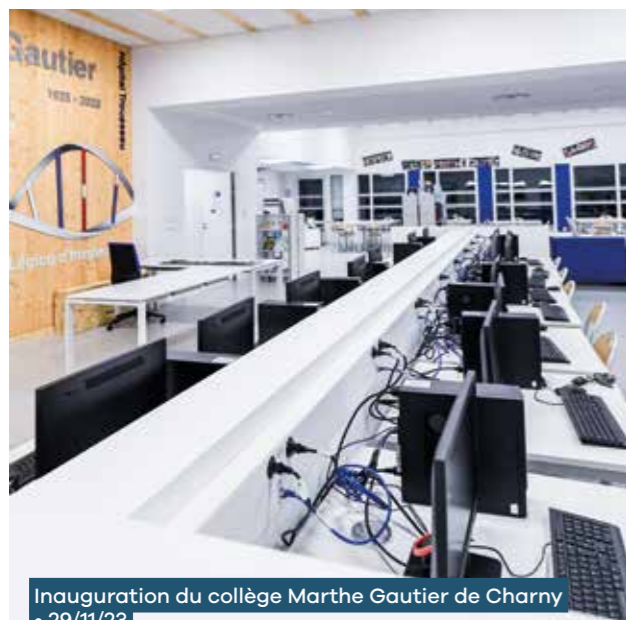


2021
2024

BILAN DE MI-MANDAT



seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT



Inauguration du collège Marthe Gautier de Charny • 29/11/23



Concours des chefs • 23/02/24



Circuit de rentrée scolaire • 04/09/23



Soirée Team77 • 07/02/23



Inauguration de la résidence Constance-Pascal, Central nature à Melun • 24/10/24



Le mois de l'aidant • 04/10/23



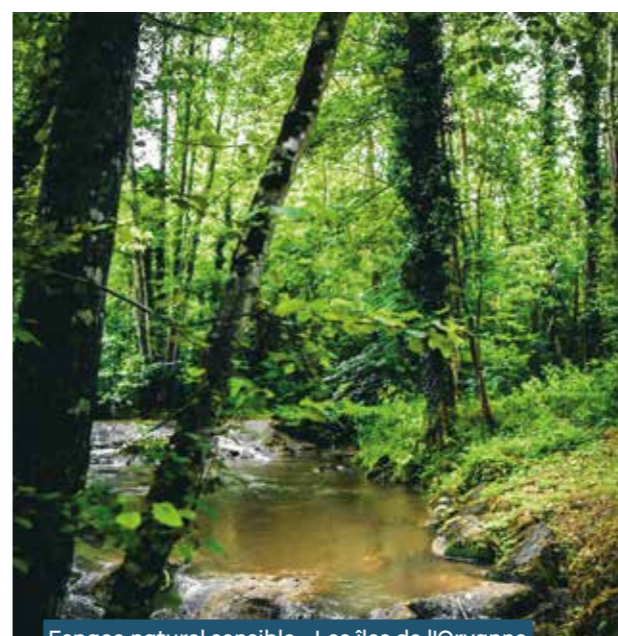
Rassemblement à Trilport pour le projet d'électrification de la ligne P Meaux - La Ferté-Milon • 14/10/23



Cérémonie d'ouverture Minipag à Vaires-sur-Marne • 06/10/23



Arrivée des nouvelles rames Francilien sur l'axe Provins-Paris de la ligne P • 03/10/22



Espace naturel sensible • Les îles de l'Orvanne



ADAPT'Athlon à Mitry-Mory • 08/10/22



Peinture sur les routes de seine et marne



Lancement du guide du routard • 06/07/23



Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne

**72 % DES
SEINE-ET-MARNAIS
SONT SATISFAITS ***
de l'action du Conseil
départemental
de Seine-et-Marne

**69 % DES
SEINE-ET-MARNAIS
SONT SATISFAITS ***
de Jean-François Parigi

! * Source : enquête Ifop, juin 2023

Dès le début du mandat, les élus de l'exécutif ont souhaité donner une nouvelle impulsion à la stratégie budgétaire et financière conduite par la majorité départementale depuis 2015, pour répondre aux besoins des Seine-et-Marnais, de plus en plus nombreux, dans un contexte qui s'est fortement dégradé depuis 2021 compte tenu de la hausse brutale des taux d'intérêt amorcée à l'été 2022, de la crise immobilière qui impacte les recettes de la collectivité, et de l'inflation.

Le premier budget de la nouvelle mandature, en 2022, a concrétisé cette ambition avec un niveau de dépenses d'équipements historique de 298 millions d'euros, en hausse de 9 %.

Le Département a poursuivi sur cette lancée en inscrivant à son budget en 2023 puis en 2024 des montants records d'investissements de 306,7 millions d'euros, puis de 320,4 millions.

Collèges, routes, sécurité, politique contractuelle, patrimoine culturel, équipements sportifs... Avec ces niveaux d'investissements sans commune mesure, le Département s'est donné les moyens d'accompagner la croissance de la population seine-et-marnaise, tout en améliorant la qualité des services publics du quotidien et le cadre de vie des habitants.

Cette stratégie d'investissement massif pour notre territoire n'aurait pas pu être déployée si la majorité départementale, installée depuis les élections de 2015, n'avait pas assaini en parallèle les finances d'une collectivité plombée par une dette abyssale de plus de 914 millions d'euros, réduite depuis de 40 %.

Avec une crédibilité retrouvée auprès des agences de notation et des institutions financières, le Département est aujourd'hui en mesure de pouvoir augmenter de manière responsable son stock de dette pour la première fois depuis de nombreuses années, pour garantir un niveau d'investissement d'en

moyenne 300 millions d'euros par an jusqu'en 2028.

Les marges de manœuvres ainsi restaurées grâce à cette gestion budgétaire et financière rigoureuse ont également permis au Département, malgré la perte de son dernier levier fiscal en 2021 (taxe foncière transférée aux communes), de faire face à des dépenses de fonctionnement en croissance constante.

Qu'il s'agisse des dépenses de solidarité, de la reprise en régie de foyers de l'enfance, des décisions imposées par l'État sans compensation financière, des mesures RH volontaristes prises par le Département en faveur du pouvoir d'achat de ses 5 000 agents, du soutien au sport pour tous et de haut niveau, ou encore des coûts de l'énergie qui ont explosé en 2022 et 2023, la collectivité est restée maîtresse de sa trajectoire budgétaire sans obérer sa capacité

à agir dans un contexte contraint et incertain.

Depuis l'élection de juillet 2021, élus et agents du Département ont travaillé sans relâche et avec détermination pour mettre en œuvre le projet porté par le nouvel exécutif.

Les nombreuses concrétisations intervenues au fil des trois premières années du mandat témoignent de notre engagement collectif envers les Seine-et-Marnais, les élus locaux, les associations et les acteurs institutionnels et économiques.

Alors que s'ouvre la seconde moitié du mandat, soyez assurés que le Département continuera de se tenir à vos côtés pour relever les défis qui se présentent, améliorer votre quotidien et faire de la Seine-et-Marne un territoire où chacun peut s'épanouir pleinement, où qu'il vive et quelle que soit sa condition.



Daisy Luczak
Vice-présidente en charge
des finances, des ressources humaines
et de la commande publique

La maîtrise de nos dépenses et la gestion saine de nos finances étaient une priorité. Cette stratégie budgétaire nous offre aujourd'hui la possibilité de mener à bien des projets pour le bien-être des habitants, notre mission et notre objectif.

FINANCES DÉPARTEMENTALES ASSAINIES :

- Endettement réduit de **40 %** depuis 2015
- Capacité de désendettement passée de **7,6 ANS** en 2015 à **4,2 ANS** en 2023
- Un niveau historique de dépenses d'équipements **320,4 M €** en 2024
- Une chute drastique des recettes de DMTO (« frais de notaire ») : **340 M €** en 2021 et en 2022, 240 M € en 2023

SOMMAIRE



[01]

PROTECTION DE L'ENFANCEp. 8



[02]

PROTECTION MATERNELLE & INFANTILEp. 12



[03]

SANTÉp. 16



[04]

INSERTION & COHÉSION SOCIALEp. 20



[05]

LOGEMENT & HABITATp. 24



[06]

AUTONOMIEp. 28



[07]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIREp. 32



[08]

ROUTESp. 40



[09]

TRANSPORTSp. 46



[10]

EAU, ENVIRONNEMENT & AGRICULTUREp. 50



[11]

SÉCURITÉp. 56



[12]

ATTRACTIVITÉ & TOURISMEp. 62



[13]

COLLÈGES, ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, FORMATION & JEUNESSEp. 68



[14]

CULTURE & ARCHIVESp. 76



[15]

SPORTp. 82

PROTECTION DE L'ENFANCE



Anne GBIORCZYK
Vice-présidente en charge
de l'enfance, la famille
et la présence médicale

LE SCHÉMA DE LA PROTECTION DES ENFANTS ET DES FAMILLES 2024-2028

Le Département de Seine-et-Marne a entrepris la rédaction d'un nouveau Schéma de protection des enfants et des familles qui permettra, en lien avec ses différents partenaires, de définir sa politique en matière de protection de l'enfance pour les 5 prochaines années, que ce soit sur le volet de la qualité de la prise en charge, de l'adaptation de son dispositif d'accueil et d'accompagnement, de la valorisation des compétences familiales, ou de la sécurisation de la sortie de l'ASE.



Assistante familial du Département

LE SCHÉMA S'ARTICULE AUTOUR DE 4 FINALITÉS :

- **Assurer une prise en charge de qualité aux enfants de l'ASE.**
- **Rendre l'offre d'accueil et d'accompagnement de l'ASE diversifiée, adaptable et lisible.**
- **Promouvoir le pouvoir d'agir des parents et/ou de l'environnement de l'enfant.**
- **Réussir l'autonomie des jeunes sortants de l'ASE grâce à une offre suffisante.**

Le schéma innove dans son élaboration en ce qu'il s'appuie, pour beaucoup, sur les retours d'expérience que peuvent faire les enfants confiés, ou qui ont été confiés, à l'ASE dans le cadre du Junior Lab et de la Commission de surveillance du SDAU.

DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION DES MINEURS

Devant l'ampleur que prend la problématique de la prostitution des mineurs sur notre territoire, le Département a décidé de nouer un partenariat avec l'association Amicale du Nid, en lien avec les juridictions et la Direction territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, pour mettre en place un dispositif visant à améliorer l'évaluation et la prise en charge des mineurs de l'ASE en situation de prostitution.

17 JEUNES FILLES accompagnées sur la première année de mise en œuvre du dispositif

Inauguration du foyer d'accueil pour filles ADSEA à La Rochette • 27/09/23



LA REPRISE EN RÉGIE DES FOYERS DE L'ENFANCE

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

La reprise en régie des foyers d'accueil d'urgence des mineurs en danger répond à la volonté du Département de s'impliquer encore plus fortement et directement au cœur de la politique de prévention et de protection de l'enfance en mobilisant l'ensemble de ses ressources et de ses leviers d'action.

Le nouveau Service départemental d'accueil d'urgence (SDAU), entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023, cherche à garantir à chaque enfant une équité de traitement quelle que soit sa situation, en tout point du territoire, à améliorer la qualité de service en plaçant les enfants au centre des actions menées et à assurer l'efficacité et la lisibilité du dispositif.

Le SDAU se matérialise par un plan d'action qui s'articule autour de 4 axes :

- **Le projet d'établissement** dont l'objectif est d'améliorer l'accueil des enfants et de renforcer leur accompagnement éducatif.
- **Le projet socio-professionnel** pour intégrer les professionnels des foyers d'accueil d'urgence au sein des équipes départementales et consolider les fonctions managériales.
- **Le projet architectural** pour améliorer l'infrastructure bâtementaire, les conditions de travail et les lieux d'accueil des enfants.
- **Le projet de gouvernance** institutionnelle avec la mise en place d'instances de dialogue.

La reprise en régie s'est notamment accompagnée de la création d'une Commission de surveillance, instance consultative qui participe à la gouvernance du SDAU et qui comprend, notamment, des jeunes qui sont ou ont été confiés à l'ASE.

Séminaire SDAU / MDS • 10/11/23



20,8 M €

consacrés au SDAU pour l'année 2024

201 places ouvertes

4 SITES répartis sur l'ensemble de la Seine-et-Marne : Meaux, Rubelles, Provins et Pamfou

PROTECTION MATERNELLE & INFANTILE



Anne GBIORCZYK
Vice-présidente en charge
de l'enfance, la famille
et la présence médicale

ENGAGEMENT

POUR PRÉVENIR LES RISQUES MÉDICO-SOCIAUX ET AIDER À LA FONCTION PARENTALE

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

Renforcement du suivi sanitaire des femmes enceintes et des enfants de moins de six ans

Le Département multiplie les entretiens prénataux précoces auprès des femmes enceintes afin de prévenir les difficultés d'ordre social et médico-social qu'elles pourraient rencontrer. L'objectif est que toutes les femmes enceintes ayant déclaré leur grossesse en Seine-et-Marne puissent bénéficier de cet entretien. Les services travaillent actuellement au développement d'entretiens postnataux afin d'améliorer le dépistage de la dépression du postpartum qui touche de nombreuses femmes.

Concernant les jeunes enfants, les infirmiers puériculteurs du département réalisent des bilans de santé en école maternelle sur le fondement d'un protocole de coopération entre les services de la Protection maternelle et infantile et ceux de l'Éducation nationale.

1 400 ENTRETIENS PRÉNATAUX précoces réalisés chaque année

DISPOSITIF « LA BALLE AU BOND »

Il s'agit de redynamiser le métier d'assistant maternel en expérimentant la réservation de places mobilisables ponctuellement pour des publics en insertion, sur le même modèle que les crèches AVIP.

CHAQUE ANNÉE, 18 000 ENFANTS bénéficient d'un bilan de santé en école maternelle par les services du département,

SOIT 90 % DES ENFANTS SCOLARISÉS à ce niveau

Maison départementale des adolescents de Seine-et-Marne

Avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS) et la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne (CAF), le Département s'est engagé dans la création d'une Maison départementale des adolescents pour apporter des réponses coordonnées et adaptées aux besoins de ces publics, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être. Il s'agit de développer la prévention et de promouvoir des modes de vie sains, de contribuer au repérage des situations à risque et d'identifier les situations individuelles en difficultés sociales.

DÉVELOPPEMENT DES CRÈCHES À VOCATION D'INSERTION PROFESSIONNELLE (AVIP)

La difficulté à faire garder son enfant, en particulier pour les familles monoparentales, constitue un frein majeur de retour à l'emploi.

180 000 € mobilisés chaque année pour développer les places en crèches AVIP

13 crèches AVIP soutenues en 2023

65 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS* des actions du Conseil départemental et des aides en faveur des familles en difficulté et de la petite enfance

| * Source : enquête Ifop, juin 2023



LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA SUREXPOSITION DES ENFANTS AUX ÉCRANS

En complément de ses interventions de sensibilisation auprès des collégiens seine-et-marnais, le Département entend mener une action spécifique en direction des jeunes enfants qui peuvent développer des troubles du comportement et des handicaps à cause d'une mauvaise utilisation des outils numériques et d'une surexposition aux écrans. Il s'agit de proposer une offre de soins afin de limiter au maximum l'impact de la surexposition aux écrans sur le développement des plus petits. Des consultations dédiées, des formations à destination des professionnels de la Protection maternelle et infantile, des campagnes de sensibilisation auprès des assistants maternels et familiaux ou encore, l'organisation d'événements feront partie des opérations qui viendront alimenter cette stratégie inédite en France.

Création d'une MAISON DES ASSISTANTS MATERNELS, DES ASSISTANTS FAMILIAUX ET DES AUXILIAIRES PARENTAUX (MAMAFAP)

Le Département travaille pour ouvrir à Provins une structure innovante en direction des assistants maternels, des assistants familiaux et des auxiliaires parentaux, qui comprendra :

- **Un centre de ressources documentaires spécialisé** dans les domaines de la petite enfance, de la parentalité et du handicap.
- **Un centre de formation initiale et continue** avec des plateaux techniques et un appartement laboratoire.
- **Un centre de recherche et d'analyse** de pratiques professionnelles.
- **Des salles de médiation et de répit.**

Le Département souhaite ainsi répondre aux besoins des professionnels de l'accueil familial à domicile en créant une structure unique en France.

Le projet, estimé à plus de 21 M€, est en cours de conception

La MAMAFAP aura vocation à s'adresser à un public varié : 8 500 assistants maternels, 700 assistants familiaux, 1 500 auxiliaires parentaux ainsi que les milliers d'aidants familiaux présents en Seine-et-Marne.

SANTÉ



Anne GBIORCZYK
Vice-présidente en charge
de l'enfance, la famille
et la présence médicale

ENGAGEMENT AUPRÈS DES ACTEURS DE LA SANTÉ

Face au constat d'une désertification médicale importante, le Département a lancé un diagnostic de l'offre et des besoins en matière de santé à l'échelle des territoires afin d'identifier des leviers d'actions susceptibles d'attirer et de fidéliser des professionnels de santé en Seine-et-Marne. Ce diagnostic a permis de faire un point sur les besoins et l'avancée des dossiers en cours. Il a également permis d'inviter les acteurs de la santé à partager leurs expériences. Il se concrétise par la rédaction d'un appel à projets visant à soutenir et à accompagner les innovations locales.

Aides aux communes ou au bloc communal

Dans le cadre de sa politique contractuelle auprès des communes et des intercommunalités, le Département encourage le développement de projets de santé, notamment l'aménagement de locaux pour construire des pôles médicaux.

161 000 €

investis depuis le début du mandat

Aides à la création des centres de santé

De façon exceptionnelle, compte-tenu de l'utilité sociale du projet, le Département peut mobiliser des crédits pour aider les opérateurs privés à boucler le budget de leur projet de centre de santé. Il s'agit de subventions d'aide au démarrage.

36 000 € D'AIDES
À L'ASSOCIATION CENTRE
DE SANTÉ SUD 77

afin de renforcer l'équipe médicale du centre de santé du Châtelet-en-Brie et augmenter le nombre de patients pris en charge

Appel à projets « Innovations en santé »

Le Département soutient les innovations qui contribuent à l'amélioration de l'accès aux soins des Seine-et-Marnais ainsi que des conditions d'exercice des acteurs de santé sur le territoire. Les projets renforceront l'accès des patients à un parcours de santé, pallieront à des difficultés d'accès aux soins, encourageront les professionnels de santé à mettre en place de nouvelles organisations ou pratiques afin de dégager du temps médical, ou encore amèneront les personnes à s'impliquer davantage dans leur santé.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT JUSQU'À

20 000 € par an
et par projet, dans la limite de trois ans

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT JUSQU'À

16 000 € pour financer
l'achat de matériel médical

ENGAGEMENT DANS LA VALORISATION DU TERRITOIRE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS ET FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Soirée d'accueil des internes

Le Département organise deux fois par an une soirée d'accueil à destination des internes en médecine générale pour leur présenter les atouts que représente une installation en Seine-et-Marne, proposer un espace de dialogue et de partage d'expériences et favoriser la mise en relation entre étudiants, praticiens et élus de Seine-et-Marne.

40 000 €

MOBILISÉS CHAQUE ANNÉE au titre des actions de promotion du territoire auprès des étudiants et professionnels de santé

Soutien financier aux Maisons de santé pluridisciplinaires universitaires

Parce qu'elles constituent pour notre territoire un outil central de lutte contre les inégalités d'accès aux soins et qu'elles sont particulièrement attractives pour les étudiants et jeunes médecins qui en apprécient la qualité d'organisation et la richesse des modes d'exercice, le Département soutient le développement de ces structures et favorise le maillage harmonieux sur toute la Seine-et-Marne.

Partenariat avec le Conseil départemental de l'ordre des médecins (CDOM)

À travers une convention de partenariat, le Département s'associe avec le CDOM pour mener à bien des projets communs visant à renforcer l'attractivité et l'accessibilité médicale en Seine-et-Marne. Parmi les axes de coopération :

- **Identification des professionnels** de santé susceptibles de devenir maître de stage.
- **Partage mutuel des données**, informations et compétences.
- **Recensement des logements** disponibles pour les médecins stagiaires.
- **Conception et diffusion d'un guide des aides** à l'installation à l'attention des professionnels de santé.

Soirée des internes en médecine • 26/05/23



20 000 € PAR AN ET PAR MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRES UNIVERSITAIRES

4 STRUCTURES FINANCÉES :
Coulommiers, Fontainebleau, Nemours, Torcy

INSERTION & COHÉSION SOCIALE



Bernard COZIC
Vice-président
en charge des solidarités

LE DISPOSITIF « COUP DE POUCE VERS LES MÉTIERS EN TENSION »

permet d'identifier, former et accompagner les personnes vers des secteurs d'activité porteurs d'emplois comme l'hôtellerie, la restauration, les espaces verts, l'agriculture, les transports.

544 PERSONNES SUIVIES DONT :

**196 EN PARCOURS
DE RETOUR À L'EMPLOI**

148 EN PARCOURS DE FORMATION

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES

Le Département apporte un soutien financier nécessaire au bon fonctionnement des associations caritatives historiquement implantées en Seine-et-Marne.

Ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22



Croix-Rouge, Secours populaire, Secours catholique, Resto du Cœur et Banque alimentaire de Paris IDF

SUBVENTION DE DROIT COMMUN :

389 500 € attribués chaque année

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

EN 2022 ET 2023 : 100 000 €

pour traverser une situation budgétaire compliquée liée à l'augmentation du nombre et à la précarisation des personnes accueillies, mais aussi au contexte inflationniste qui a fortement impacté le montant des charges de fonctionnement et le prix des denrées alimentaires.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

EN 2024 : 100 000 €

pour valoriser le travail réalisé auprès des femmes enceintes ou avec des enfants de moins de 3 ans.

Ce soutien s'ajoute à celui qu'apporte le Département aux associations œuvrant à l'insertion et à l'accompagnement des victimes d'infractions pénales, favorisant l'accès aux droits et engagées sur l'insertion sociale et médico-sociale des Seine-et-Marnais.

PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Le Département entend agir comme pilote dans la lutte contre les violences intrafamiliales, au regard de ses compétences et en complémentarité des actions déployées par les autres acteurs mobilisés sur ce sujet, notamment l'État, à travers 4 grandes opérations.

Plan d'actions de lutte contre les violences intrafamiliales

Structuré autour de 4 axes : mieux observer le phénomène des violences intrafamiliales, mieux former les professionnels du Département, mieux informer les publics et mieux protéger les victimes.

Commission extraréglementaire de lutte contre les violences intrafamiliales

Mise en place en juin 2022, elle assure, à l'échelle départementale, le pilotage et le suivi du plan d'actions, ainsi que la coordination des acteurs œuvrant en la matière.

Soirée de sensibilisation contre les violences dans le couple • 24/11/23



Soirée de sensibilisation contre les violences dans le couple • 24/11/23

Renforcement du soutien apporté aux associations intervenant en matière de lutte contre les violences intrafamiliales

Par le biais d'un appel à projets destiné à améliorer la prise en charge des victimes, à apporter une information accessible à tous sur les dispositifs et lieux de prise en charge, mais aussi à favoriser l'interconnaissance des acteurs pour mieux coordonner l'action des différents partenaires.

APPEL À PROJETS 2022-2024 :

199 500 €

ALLOUÉS À 5 STRUCTURES

SOS Femmes, Paroles de femmes, AVIMEJ, CA Marne-et-Gondoire et Maison des loisirs et de la culture de Cesson – Vert Saint Denis.

Soutien aux associations de lutte contre les violences intrafamiliales

5 structures sont aidées chaque année par le Département pour un montant global de **130 000 €**.

LOGEMENT & HABITAT



Denis JULLEMIER

Vice-président en charge de l'habitat, du logement, du renouvellement urbain et de la politique de la ville

RENFORCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Le FSL est un dispositif d'accompagnement des ménages en situation de précarité pour qu'ils puissent accéder et se maintenir dans un logement décent. Il accorde sous forme de prêts à rembourser ou de prêts de secours une aide financière pour payer les dépenses liées au logement comme le loyer, les factures d'énergie, d'eau et de téléphone ou des travaux d'amélioration et d'adaptation.

Nouveau règlement du Fonds « Énergie » du FSL

Au regard du contexte économique de ces dernières années, avec la forte inflation qui met les ménages de plus en plus en difficultés et l'augmentation des prix de l'énergie, le Département a décidé de pérenniser dans le règlement intérieur les mesures dérogatoires prises en 2021 et 2022 (réévaluation des plafonds de ressources, révision des barèmes d'attribution des aides et régime d'exception temporaire pour l'attribution de logements locatifs sociaux PLUS) et de rehausser le montant des aides de 50 €, tout en élargissant le plafond des ressources du Fonds « Énergie » de manière dérogatoire pour l'année 2023.

13,8 M€ D'AIDES ACCORDÉES
AU TITRE DU FSL

17 900 AIDES INDIVIDUELLES

Création d'un nouveau Fonds « Travaux » du FSL

Approuvé lors de la séance publique du 17 novembre 2023, ce nouveau fonds a vocation à soutenir les copropriétaires, les propriétaires occupants et les bailleurs du parc privé

à faibles ressources pour financer une partie des travaux d'amélioration, d'adaptation et de remise aux normes de leurs logements. Il se justifie par l'augmentation de la demande de prêts de la part de copropriétaires fragilisés par la hausse continue des charges liées aux fluides et aux parties communes et qui peuvent se retrouver en grande difficulté, même pour ceux qui perçoivent des revenus corrects, dès l'instant où de gros travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique sont votés.

TROIS TYPES D'AIDES « TRAVAUX » :

Pour les copropriétaires, pour des travaux de réhabilitation et/ou d'accessibilité des parties communes.

Pour les propriétaires occupants devant effectuer des travaux de remise en état ou de remplacement d'équipement et/ou de matériel revêtant un caractère d'urgence, non pris en charge par les assurances.

Pour les bailleurs privés (personnes propriétaires d'un logement mis à la location) devant effectuer des travaux de remise aux normes de leur logement.

TRANSFORMATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT EN SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

Afin d'accompagner Habitat 77 dans la mise en œuvre de son Plan stratégique de patrimoine 2021-2030 (PSP), qui consiste en la construction de 3 000 nouveaux logements, la réhabilitation de 6 000 autres et la destruction de 1 000 logements énergivores, le Département a engagé un processus de structuration de son office public en société d'économie mixte.

L'objectif est de disposer de moyens financiers solides pour engager des opérations d'envergure afin d'accroître, en quantité, en qualité, et dans les meilleurs délais, l'offre de logements sociaux en Seine-et-Marne.

La séance publique du 18 novembre 2022 a validé le financement d'une étude préalable pour évaluer l'opportunité de transformer l'office public de l'habitat en société d'économie mixte, laquelle a conclu à la nécessité de mener à son terme cette opération.

La séance publique du 28 septembre 2023 a conduit à l'approbation des statuts de la société et de la prise de participation du Département dans le capital social de la nouvelle société d'économie mixte.

Enfin, la séance publique du 22 décembre 2023 a permis d'adopter le pacte d'actionnaires liant le Département de Seine-et-Marne à ADESTIA, filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

La société d'économie mixte est désormais en cours de structuration et deviendra effective dans les prochains mois.

AUTONOMIE



Bernard COZIC
Vice-président
en charge des solidarités

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

SCHÉMA HANDICAP 2023-2028

Ce document opérationnel poursuit l'ambition de penser le handicap au-delà de la santé et de la dépendance, pour en faire une question de société globale et transversale. Au travers de ses 52 fiches-actions, il place l'enjeu de l'inclusion des personnes en situation de handicap au cœur des politiques publiques départementales. L'ensemble des directions du Département de Seine-et-Marne participe ainsi à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma selon un budget et un calendrier déterminés.

59 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS des actions du Département et des aides en faveur des personnes en situation de handicap

! * Source : enquête Ifop, juin 2023



DES MESURES EMBLÉMATIQUES POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- La valorisation et la promotion des pratiques artistiques et sportives.
- Le financement de nouveaux établissements sociaux pour adultes.
- La sensibilisation aux effets de l'exposition précoce et excessive aux écrans chez le jeune enfant.

LA COMMISSION DES USAGERS HANDICAP, UNE NOUVELLE INSTANCE DE GOUVERNANCE, intégrant l'expertise d'usage pour mieux piloter et adapter aux besoins des personnes la politique du handicap. Elle réunit deux fois par an des usagers des services publics départementaux, des représentants d'associations et des agents du Département pour disposer de leurs retours d'expérience et améliorer, le cas échéant, nos dispositifs.

DÉVELOPPEMENT DES PLACES EN EHPAD

Le Département s'engage, en lien avec l'ARS, à rééquilibrer son offre de places par rapport aux besoins exprimés entre le Nord (sous-doté) et le Sud de la Seine-et-Marne (sur-doté), et soutient de nombreux projets d'investissement pour aider les établissements à proposer des prestations de qualité à leurs résidents grâce à des travaux de construction, de réhabilitation et d'humanisation de places.



CRÉATION D'UN LIEU DE VIE POUR LES ENFANTS ATTEINTS D'AUTISME

Le Levada est le premier lieu de vie et d'accueil autorisé en protection de l'enfance en Seine-et-Marne. Inaugurée en juin 2023, cette structure, située à Guignes, accueille plusieurs enfants pour leur apporter un accompagnement continu et favoriser leur insertion sociale. Elle exerce une mission d'éducation, de protection et de surveillance adaptée à leur handicap. Elle s'inscrit dans le Plan de développement de nouvelles places de l'ASE, formalisé par le lancement récent d'un nouvel appel à projets, pour disposer d'une offre d'accueil suffisante et adaptée aux besoins de chacun, alors que les mineurs en danger augmentent sur notre territoire.

Le mois de l'aidant • 04/10/23

62 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS* des actions du Département et des aides en faveur des personnes âgées

! * Source : enquête Ifop, juin 2023

PLAN DE SECOURS DES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Pour aider les SAAD à traverser les difficultés économiques qu'ils ont rencontré, alors qu'ils sont des acteurs majeurs du virage domiciliaire souhaité par les familles, le Département a mené une grande opération de secours au printemps 2023 : revalorisation du tarif départemental de référence, réévaluation du montant des obligations de service public, rehaussement du plafond des services d'aide et d'accompagnement à domicile sous contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Cette opération doit être mise en relation avec l'accompagnement que le Département proposera aux services d'aide et d'accompagnement à domicile, dans le cadre de la réforme du maintien à domicile qui verra la création des Services d'Autonomie à Domicile (SAD).

3,8 M€ mobilisés chaque année dans le cadre du **PLAN DE SECOURS**

140 opérateurs concernés

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Olivier LAVENKA
Vice-président en charge
de l'aménagement du territoire,
des routes, des politiques
contractuelles et de l'agriculture

Dès le début de la mandature, nous avons fait de l'accompagnement des projets des collectivités un axe fort et prioritaire de notre politique d'aménagement. En tant qu'échelon de proximité et premier partenaire des communes et des intercommunalités, nous avons renforcé notre ingénierie et notre force d'investissement au service des projets publics qui naissent sur l'ensemble du territoire, comme les infrastructures éducatives ou culturelles, les aménagements routiers ou d'espaces verts, les équipements sportifs, touristiques et de loisirs ou encore les maisons de santé.

91,2 M €
consacrés au bénéfice
de **674** projets

depuis le début du mandat, sur l'ensemble des contrats mis en place dans le cadre de la politique contractuelle, dont :

42,8 M €
pour **64** Fonds d'Aménagement
Communal (FAC)

20,5 M €
pour **7** Contrats Intercommunaux
de Développement (CID)

14,4 M €
pour **106** contrats ruraux (CoR)

10,5 M €
pour **493** Fonds
d'Équipement Rural (FER)

2,8 M €
pour **4** projets au titre du fonds
départemental d'aménagement

Circuit de rentrée scolaire • 05/09/23



ENGAGEMENT

POUR L'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

Une volonté forte d'offrir à chaque Seine-et-Marnais la possibilité de se déplacer sur des routes plus sûres et adaptées, au travers d'investissements conséquents et sans précédent pour rénover et moderniser les voies dont les communes ou les intercommunalités sont responsables des routes départementales.

13,3 M € consacrés
à **144** projets d'aménagements
routiers dans le cadre des
politiques contractuelles

900 000 € dédiés à
4 projets visant à favoriser
les liaisons douces

**93 % DES MAIRES
SONT SATISFAITS***
de l'action à l'égard de
la politique contractuelle
de la majorité départementale

* Source : enquête Ifop, juin 2023



Campagne de marquage sur les routes
du Département • 09/08/2023



Bords de Seine à Montereau-Fault-Yonne • 17/05/22

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION

Mailler le territoire en équipements structurants et accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles, sont autant de chantiers impulsés depuis le début du mandat pour favoriser les conditions d'apprentissage de nos jeunes seine-et-marnais.



Circuit de rentrée scolaire • 05/09/23

10,7 M€ pour **108** projets de création, de rénovation ou de réhabilitation de bâtiments scolaires

1,6 M€ pour **21** projets de restructuration de cantines scolaires

120 000 € pour **1** projet en lien avec l'enseignement supérieur

1,9 M€ pour **7** créations d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

ENGAGEMENT EN FAVEUR DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES

La politique culturelle du Département est guidée depuis le début du mandat par un leitmotiv clair : permettre à tous les Seine-et-Marnais, qu'ils vivent dans nos villes ou nos villages, quel que soit leur âge, de bénéficier d'une offre culturelle variée, de qualité et de proximité.

2 M€ pour soutenir **5** actions culturelles

4,1M€ en faveur de **2** actions pour l'enseignement artistique

170 000 € en faveur de la lecture publique



Inauguration de la salle de spectacle Le Majestic à Montereau-Fault-Yonne • 03/06/22

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA PETITE-ENFANCE

L'exécutif départemental a fait de l'attractivité des métiers du médico-social, en particulier de la petite-enfance, un axe fort de son mandat en accompagnant notamment la construction de structures adéquates pour les accueillir.

450 000 € pour **9** projets de maisons de santé

210 000 € en faveur de la petite-enfance



Référente ASE à la MDS de Roissy-en-Brie • 18/10/23

ENGAGEMENT EN FAVEUR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques, notre ambition est claire : nous donner les moyens de devenir un territoire exemplaire en matière de sport, en promouvant sa pratique au collège, et auprès du plus grand nombre.

17,3 M€ pour la mise en place de **66** équipements sportifs

880 000 € pour la création ou la rénovation de **32** équipements de loisirs



Dojo à Ozoir-la-Ferrière • 25/09/23

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



Inauguration du carrefour aménagé entre Perthes-en-Gâtinais et Fleury-en-Bière • 29/11/23

6,6 M€ pour mener à bien des travaux sur les bâtiments publics

6,3 M€ pour des travaux sur les espaces publics

Un rehaussement du plafond de subvention pour les contrats ruraux

Le 4 février 2022, le nouveau plafond des contrats ruraux (CoR), passant

de **370 000 € à 500 000 €** a été adopté par l'Assemblée Départementale.

Ce nouveau plafond a engagé la modification du règlement des contrats ruraux, ainsi que le contrat tripartite. Le nouveau règlement a été adopté en séance du Conseil départemental le 17 juin 2022. Depuis la mise en œuvre des nouvelles dispositions de ce contrat,

58 projets ont été approuvés par l'Assemblée Départementale pour un montant de **8,1 M€**

Une participation active à l'élaboration du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF-E)

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur de la Région Île-de-France, véritable feuille de route pour encadrer le développement urbain et favoriser la préservation des zones rurales et naturelles, le Département a pleinement joué son rôle de porte-parole des territoires qui composent la Seine-et-Marne.

L'ensemble des intercommunalités ont ainsi été rencontrées pour expliquer les enjeux de cette démarche, et notamment les exigences de la Zéro Artificialisation Nette, et faire remonter au mieux les demandes et les problématiques des différents territoires, ainsi que leurs spécificités. Les grands projets retenus, lors de

l'arrêt du document en juillet 2023, au titre de la Seine-et-Marne sont les suivants :

- **L'appui au développement des polarités seine-et-marnaises**
- **La confortation des secteurs de réindustrialisation (Villaroche, Val Briard...)**
- **Les grands projets d'infrastructures (aménagement RN4/RN36, contournement de Roissy, liaison RN3/RN2)**
- **Les projets de transports structurants (T-ZEN2, TCSP EVE et Meaux-La Ferté Milon)**
- **Le projet du canal Bray-Nogent**

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU NUMÉRIQUE

La politique d'aménagement numérique du territoire confiée à **Seine-et-Marne Numérique** permet, après 10 ans de déploiement (au lieu de 15 ans initialement prévus), de tendre vers le 100 % fibre pour tous.

Ainsi, près de **300 000 logements, entreprises et sites publics** sont à présent raccordables à la fibre dans 414 communes sur un total de 425 composant la zone d'intervention publique. Toutes le seront en 2024. **Plus d'une ligne sur deux a déjà basculé du DSL vers la fibre, avec 160 000 abonnés raccordés**, permettant la simultanéité des usages et l'adaptation au télétravail, la formation à distance et l'accès à de multiples services.

Parallèlement, **le 1 % de sites dits isolés**, non pris en compte dans le déploiement initial du fait de son coût et du déséquilibre économique qu'il provoquait, **a fait l'objet d'un travail de recensement** en collaboration avec les EPCI, d'un chiffrage précis et d'une recherche de financements depuis 2021.

Ce travail a permis de lancer une nouvelle phase de réalisation pour près de 3 000 sites isolés. Les travaux ont commencé en 2023 et s'achèveront en 2026. Enfin, la croissance immobilière territoriale nécessite chaque année de réaliser des extensions du réseau pour 2 500 à 3 000 nouvelles prises, amenant rapidement **le parc total à 330 000 prises.**

Seine-et-Marne Numérique entend à présent accompagner les acteurs publics du territoire dans la transformation numérique au travers des usages. Après avoir fait évoluer ses statuts en 2023, le Syndicat a commencé à apporter des services de manière mutualisée et adaptée aux besoins, notamment ceux des communes qui disposent de peu, voire pas d'expertise technique dans ces domaines. Le bouquet de solutions va s'étoffer progressivement. Il a démarré par les domaines de la sécurité numérique, la vidéo-protection et les objets connectés.

Installation de la fibre en Seine-et-Marne



ROUTES



Olivier LAVENKA

Vice-président en charge
de l'aménagement du territoire,
des routes, des politiques
contractuelles et de l'agriculture

4 420
KILOMÈTRES
de routes départementales
en Seine-et-Marne

197 M €
mobilisés depuis le début
du mandat

REPRISE DES ROUTES NATIONALES 4 ET 36

pour assurer la sécurité et le confort des Seine-et-Marnais qui les empruntent au quotidien. Depuis le 1^{er} janvier 2024, les RN4 et RN36 sont devenues des routes départementales, dénommées RD1004 et RD1036. L'ensemble du programme de remise en état des 69 kilomètres de la RD1004 et des 39 kilomètres de la RD1036 sera effectué d'ici 2026.



40 M €
dédiés pour les travaux
de remise en état

10 M €
pour les créneaux
de dépassement
(programmation en cours)

5,2 M €
versés chaque année
par l'État en compensation

17 M €
financés par la
Région Île-de-France
pour soutenir le projet

Route nationale 36 • 19/10/23

**ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !**

LIAISON ROUTIÈRE DE L'EST FRANCILIEN

pour assurer une meilleure liaison entre Meaux et Roissy-Charles-de-Gaulle, il s'agit d'amorcer un contournement qui reliera l'A1, l'A4 et l'A5 et de rapprocher l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle du nouveau campus de l'aéronautique situé à Meaux.

156 M €
dédiés au projet, dont :

- **90 M €**
financés par le Département
- **65 M €**
par la Région Île-de-France
- **0,95 M €**
par le groupe ADP



ENGAGEMENT

EN FAVEUR DE LA MODERNISATION, DE L'ENTRETIEN ET DE LA RÉNOVATION DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

**Entretien des couches de roulement
et des ouvrages d'art**

pour moderniser, entretenir et rénover
le patrimoine routier départemental.

111 M €

pour l'entretien
des couches de roulement
et des ouvrages d'art

**Remise en état de la signalétique
directionnelle**

pour renforcer la sécurité
et le confort des usagers de la route.

9 giratoires réalisés
pour un montant de **8,8 M €**

92 % DES SEINE-ET-MARNAIS

SONT FAVORABLES à l'entretien, la rénovation
et la sécurisation des départementales, notamment
par la reprise par le Département des portions de routes nationales

| * Source : enquête Ifop, juin 2023

1,6 M € INVESTIS

depuis le début du mandat pour
remplacer les panneaux illisibles,
soit 1112 ensembles de signalisation
directionnelle

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES

Évolution du Plan Vélo 77

pour faire de la Seine-et-Marne
un territoire de référence pour
la pratique du vélo, au quotidien
ou de loisirs, avec un renforcement
de l'accompagnement proposé
par le Département pour favoriser
l'avènement d'itinéraires cyclistes.

5 M € DÉDIÉS AU NOUVEAU PLAN

**Création de passerelles dédiées
aux piétons et aux cycles**

notamment celle sur la RD1605
à Melun pour relier l'éco-quartier
Woody à une voie verte déjà
existante, le long de la RD35.

**2,8 M € FINANCÉS PAR
LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

« LES COMTES DE CHAMPAGNE »

Le projet de Grand Itinéraire Cyclable 1
« Les Comtes de Champagne » sera le
premier réalisé dans le cadre du nouveau
Plan Vélo, afin de relier Provins
à Coulommiers à vélo dès 2024
pour un montant total estimé à **8 M €**
financés par le Département.

Création de stations de covoiturage
pour encourager les modes
de déplacements alternatifs
et collaboratifs.

**3 STATIONS
DE COVOITURAGE**
RÉALISÉES DEPUIS LE DÉBUT
DU MANDAT POUR UN MONTANT
DE 1,85 M €.

EN PERSPECTIVE

- CONTOURNEMENT NORD DE COURTRY :
15 M € 2028-2029
- LIAISON SUD DE CHELLES :
9 M € 2022-2024
- BARREAU A4/RD96 :
10 M € 2023-2024
- CONTOURNEMENT DE GUIGNES :
20,5 M € 2024-2025
- CONTOURNEMENT OUEST DE VOULX
5 M € 2027-2028
- DOUBLEMENT RD231 À JOSSIGNY :
10 M € 2025-2026

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE ROUTES DURABLES

Avec notamment des enrobés à Haute Performance Environnementale, comme pour
la RD209 située sur les communes des Ormes-sur-Voulzie, Jutigny et Paroy,
où la réfection de la route s'est faite avec des enrobés contenant 60 % de matériaux
recyclés - dont des granulats issus des chaussées de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle

pour un montant de **360 000 €** financés par le Département.

Campagne d'enduit sur la RD403 • 03/07/2023

TRANSPORTS



Brice RABASTE
Vice-président en charge
des transports et des mobilités



ON L'A DIT,
ON L'A FAIT!

ENGAGEMENT POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES SEINE-ET-MARNAIS, DANS LE CADRE DES GRANDS PROJETS TRANSPORTS

1,1 MILLIARD

**INSCRITS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PLAN
ÉTAT-RÉGION** incluant des investissements majeurs pour la mobilité
et les transports de notre Département



Rassemblement à Trilport pour le projet d'électrification
de la ligne P Meaux-La Ferté-Milon • 14/10/23

La gare de Bry-Villiers-Champigny

18 M € de participation
prévue par le Département.

L'électrification de la ligne Paris – Troyes

5 M € mobilisés par
le Département dans ce cadre

Le pôle multimodal de Melun

4 M € dédiés par le Département

**L'électrification de l'axe
Meaux – La Ferté-Milon**

2 M € financés par le Département

Liaison Esbly – Val d'Europe

1,4 M € financés par
le Département pour mener à bien
les études.

Le RER E+

pour améliorer l'offre de transports
à Pontault-Combault et Roissy-en-Brie.

Le projet TZEN2

60 M € mobilisés par
le Département en faveur de ce projet



LES TRANSPORTS SCOLAIRES

**66 % DES SEINE-ET-MARNAIS
SONT SATISFAITS*** de l'organisation du transport scolaire

* Source : enquête Ifop, juin 2023

**La mise en place de circuits spéciaux
scolaires**

Afin de permettre aux élèves de se
rendre de chez eux à leur établissement
scolaire lorsqu'il n'existe pas de lignes
régulières à proximité.

28,8 M €

dédiés depuis le début du mandat,
pour transporter en moyenne par an

12 800 ÉLÈVES

sur **218 CIRCUITS
SPÉCIAUX SCOLAIRES**

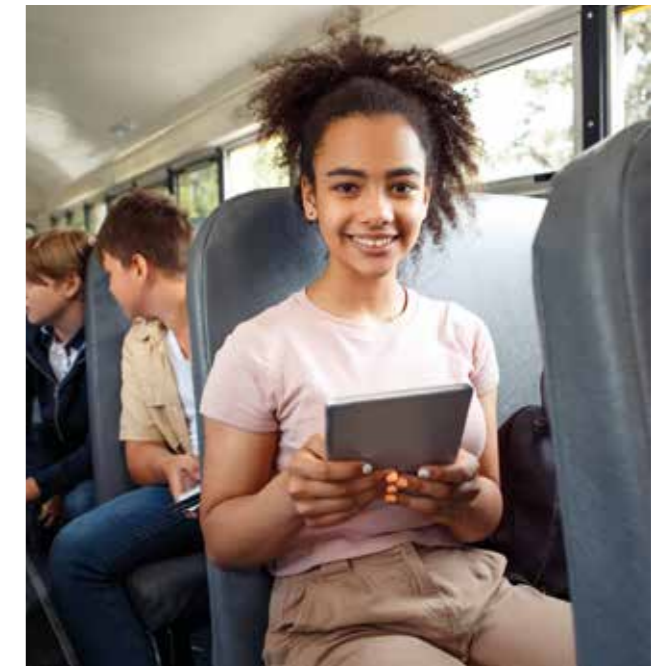
Le transport scolaire adapté

Pour les élèves et étudiants
en situation de handicap qui
ne peuvent pas emprunter
les transports en commun.

2 331 ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

**EN SITUATION DE
HANDICAP TRANSPORTÉS
GRATUITEMENT,
POUR UN BUDGET**

DE 41,4 M € DEPUIS 2021



**Accompagnement financier pour
l'acquisition de la carte Imagin'R**

Au travers d'une subvention

de **275 €** pour **41 000
COLLÉGIENS**

20,6 M €

dédiés depuis le début
du mandat

EAU, ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE



Béatrice RUCHETON
Vice-présidente en charge
de l'environnement



Olivier LAVENKA
Vice-président en charge
de l'aménagement du territoire,
des routes, des politiques
contractuelles et de l'agriculture



Jean-Marc CHANUSSOT
Conseiller départemental délégué
à l'eau et à l'assainissement

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

ENGAGEMENT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Création d'un fonds d'indemnisation pour les communes touchées par les inondations,

Notamment celles qui ont eu lieu durant l'été 2021, afin de rendre les territoires plus résilients face à ces phénomènes de plus en plus fréquents.

13 COMMUNES ACCOMPAGNÉES durant l'été 2021 pour près de **104 000 €**

200 000 €
PROVISIONNÉS CHAQUE ANNÉE EN CAS DE BESOIN

Refonte de notre dispositif de soutien aux collectivités en charge de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Accompagnements techniques et financiers renforcés pour lutter également contre les inondations.

18 COMMUNES ou groupements de communes accompagnés, pour un montant de **561 065 €**

350 000 €
DÉDIÉS EN 2024 EN INVESTISSEMENT

ASSAINISSEMENT

SUBVENTIONS APPORTÉES DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT :

16,9 M €

dont **65,4 M €** dans le cadre du SDASS EU (Schémas Départementaux d'Assainissement des eaux usées)

28 STATIONS D'ÉPURATION reconstruites et mises en service

43,7 M €

mobilisés depuis le début du mandat en faveur de notre politique dédiée à l'eau, l'environnement et l'agriculture

Réflexions autour d'un nouveau Plan Départemental de l'Eau (PDE),

outil fédérateur pour la période 2025-2030 visant à répondre, aux côtés de nos principaux partenaires, aux différentes problématiques que nous rencontrons de plus en plus ces dernières années comme la sécheresse, la raréfaction de la ressource, les inondations ou encore les ruissellements.

Depuis le 1^{er} juillet 2021,

PLUS DE 31,7 M € MOBILISÉS par le Département pour la mise en œuvre des actions de l'actuel PDE.

Laboratoire départemental d'analyses *

Ce service public porté par le Département accompagne les actions de reconquête et de préservation de la qualité de l'eau. L'expertise et la qualité de ses équipements en font un acteur incontournable de la surveillance sanitaire et environnementale de l'eau sur le territoire.

20 000 ÉCHANTILLONS D'EAU ANALYSÉS

depuis le début du mandat.

* Laboratoire référence par les JO

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Renforcement du dispositif de lutte contre les dépôts sauvages

Aux abords notamment des routes départementales et des Espaces Naturels Sensibles.

**PLUS DE
2,7 M €**

dédiés depuis le début du mandat

et **900 000 TONNES
DE DÉCHETS RAMASSÉS**

Valorisation et préservation de nos Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Afin de sauvegarder le patrimoine naturel d'exception dont dispose la Seine-et-Marne, le Département travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau schéma des ENS, pour identifier au mieux les zones disposant d'une grande richesse écologique, que nous souhaitons davantage valoriser auprès des Seine-et-Marnais.

100 SITES ENS existants pour une surface de 7 524 hectares

28 ENS ouverts au public (22 ENS départementaux et 6 communaux)

2,6 MILLIONS €
dédiés à l'entretien et la valorisation des ENS depuis le début du mandat

Évolution du dispositif « Collège Nature »

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, pour sensibiliser un plus grand nombre de nos collégiens à l'importance de la préservation de notre environnement.

Soutien aux mobilités décarbonnées

Pour contribuer au développement de la méthanisation et à la structuration de la filière BioGNV.

13 STATIONS D'AVITAILLEMENT publiques en fonctionnement et 3 en projet

47 000 € dédiés par le Département pour élaborer un schéma du déploiement des stations d'avitaillement

et **35 000 €** pour mener à bien les études de faisabilité

Optimisation de l'efficacité énergétique de nos bâtiments départementaux

Dans le cadre du Schéma Directeur de l'Énergie adopté le 23 juin 2023, sensibilisation des agents et des élus pour réduire les consommations énergétiques.

609 MILLIONS €
dédiés aux contrats de performance énergétique et aux rénovations énergétiques sur la période 2023-2050

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

Aides aux investissements agricoles à vocation environnementale

pour un total de près de
240 000 € depuis le second semestre 2021

Aides aux agriculteurs dans le cadre des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

pour un montant de près de
180 000 € depuis le second semestre 2021

66 AGRICULTEURS AIDÉS

Accompagnement de la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France

pour favoriser le développement agricole sur le territoire :

1 435 400 € dédiés en fonctionnement et
895 000 € en investissement depuis le début du mandat

Aide aux investissements agricoles

pour poursuivre l'accompagnement des agriculteurs afin de moderniser leur exploitation.

Plus de **392 000 €** dédiés depuis le début du mandat.

52 AGRICULTEURS AIDÉS

Aide aux agriculteurs touchés par des inondations non naturelles

au travers du fonds d'indemnisation agricole relatif aux zones inondables

105 000 € dédiés dans ce cadre.



Assemblée Générale des Jeunes Agriculteurs
à Faremoutiers • 24/02/24

SÉCURITÉ



Christian ROBACHE
Vice-président en charge
de la sécurité et des bâti-
ments départementaux



Isoline GARREAU
Conseillère départementale
Présidente du Conseil d'admini-
stration du SDIS77

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'UN BOUCLIER DE SÉCURITÉ

Créé en novembre 2021, le bouclier de sécurité est un dispositif volontariste et ambitieux qui a vocation à fédérer l'ensemble des acteurs publics sur le sujet de la protection des biens et des personnes. Dans le cadre de cette initiative, un Fonds d'aide a été créé pour soutenir l'équipement des polices municipales et intercommunales, ainsi que le déploiement de la vidéo-protection.

Il vise à soutenir activement la police nationale, la gendarmerie et les polices municipales, tout en renforçant la sécurité dans nos collèges, nos espaces naturels sensibles et l'ensemble de nos structures accueillant du public. Il apporte également une aide financière pour moderniser les équipements des polices municipales et intercommunalités.

Aide à l'acquisition de véhicules

Un soutien pour l'achat de véhicules de différents types : **41 véhicules financés.**

Aide aux équipements de la police municipale

Depuis le lancement du bouclier de sécurité, 4 types d'équipements sont les plus subventionnés :

- Les radios embarquées piétonnes et dans les véhicules
- Les instruments de contrôle sur la voie publique (cinémomètre, radar,...)
- Les armes (colts, matraques, tasers,...)
- Les équipements des agents (gilets pare-balles, casques,...)

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

Ce dispositif offre l'opportunité à chaque commune et intercommunalité qui le souhaite d'être accompagné financièrement par le Département **autour de 3 axes majeurs :**

- **Développer la vidéo-protection en zone urbaine et rurale**
- **Moderniser les équipements des polices municipales et intercommunales**
- **Investir pour la tranquillité des Seine-et-Marnais**

Près de **2,3M€** dédiés aux aides pour la vidéo-protection

Plus de **500 000 €** dédiés à l'acquisition de véhicules

Près de **130 000 €** dédiés à la modernisation des équipements des polices municipales et intercommunales

Depuis le début du mandat, plus d'une **centaine** de communes aidées dont une **dizaine** a reçu des financements sur les 3 dispositifs

Inauguration du poste de police municipale de Bailly-Romainvilliers • 25/09/23



EN PERSPECTIVE

CRÉATION D'UN CENTRE DÉPARTEMENTAL DE VIDÉO-PROTECTION

Nous allons continuer d'étendre la vidéo-protection et travailler à un Centre de Supervision Départemental qui permettra de maximiser l'efficacité en matière de sécurité des dispositifs de vidéo-protection locaux, en place ou à venir.

La volonté de concrétiser un tel investissement offrirait des perspectives de mutualisation des moyens avec les autres acteurs et les collectivités, dans le respect du cadre juridique existant.

Il permettrait d'assurer le visionnage en temps réel et de manière centralisée de l'ensemble des caméras des communes et intercommunalités qui souhaiteraient s'associer à cette démarche, dans le respect total du pouvoir de police du maire.

Le règlement du Fonds d'aide aux collectivités a été adapté à deux reprises afin de répondre aux besoins des municipalités et des intercommunalités.

En avril 2022 :

- Inclusion des équipements destinés aux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).
- Extension de la bonification de 10 % attachée à la coopération relative aux interventions des forces de police sur les sites départementaux accueillant du public et à l'acquisition de véhicules.
- Création d'une bonification incitative à la sécurisation par la vidéo-protection de sites et équipements départementaux ainsi que des ENS.

En juin 2023 :

FINANCEMENT DE L'ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

90 % DES SEINE-ET-MARNAIS

SONT FAVORABLES* à la mise en place d'un « Bouclier de sécurité » via notamment la création de médiateurs dans les collèges, des aides à la vidéo-protection, aux équipements des polices et 81 % estiment que cette mesure doit être une priorité.

* Source : enquête Ifop, juin 2023

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Sensibilisation des jeunes pour faciliter leur recrutement

Le Département vise à préserver et à renforcer le modèle français de sécurité civile, qui repose principalement sur le volontariat et la jeunesse.

Dans cette optique, il s'emploie à sensibiliser les jeunes afin de faciliter leur recrutement dans les rangs du SDIS 77.

Ceux qui s'engagent auront la possibilité de suivre une formation pour devenir sapeurs-pompiers volontaires, une activité qu'ils pourront exercer au service de leurs concitoyens en parallèle de leurs engagements professionnels et personnels.

FOCUS

1^{ÈRE} JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS
le 24 juin 2023 à Gurcy-le-Châtel

Le Département a organisé une rencontre privilégiée avec plus de **600 JEUNES SAPEURS-POMPIERS**, l'occasion de rendre hommage à leur engagement.

Cérémonie des casques SDIS de Gurcy-le-Châtel • 16/03/23



Journée de la sécurité à l'Hôtel du Département • 14/11/23

En Seine-et-Marne, ce sont plus de

1 300 SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

et **3 000 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES** qui chaque jour sont prêts à être mobilisés

Le service public du SDIS tire sa valeur essentielle des femmes et des hommes qui le composent, des sapeurs-pompiers professionnels aux volontaires, en passant par les personnels administratifs et techniques. Le Département veille expressément à créer un environnement au sein de ce service où chacun peut trouver un cadre de travail et d'engagement enrichissant et épanouissant.

Un soutien financier majeur

Le Département se mobilise pour financer plus de

80 % DU BUDGET
du SDIS

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

Chaque année, le Département permet ainsi aux sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne de continuer à assurer leurs missions opérationnelles dans les meilleures conditions possibles en finançant la modernisation des outils et/ou l'augmentation des dépenses de personnels. Le soutien financier alloué par le Département au SDIS 77 y contribue, à travers l'investissement dans les centres de secours, la modernisation des moyens d'intervention, la formation des personnels...



Inauguration du nouveau centre d'incendie et de secours de Torcy • 25/03/24

Le Département est en effet le **1^{er} partenaire financier du SDIS 77**

avec une contribution globale de **120 600 000 €** en 2024.

Il reste le plus important contributeur au budget de fonctionnement du SDIS 77 devant les communes et EPCI.

ATTRACTIVITÉ & TOURISME



Olivier MORIN

Conseiller délégué à l'attractivité, au tourisme
et au développement
Président de Seine-et-Marne Attractivité



Thierry CERRI

Conseiller délégué à la mission
Seine-et-Marne 2040

ENGAGEMENT

POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE NOTRE TERRITOIRE

Lancement du Guide du routard 77 le 6 juillet 2023

Premier Routard d'un département francilien (hors Paris), dont la diffusion est programmée dans 3000 points de vente.

1^{ER} TIRAGE À **12 000**
EXEMPLAIRES
DU GUIDE DU ROUTARD



Révision du schéma directeur de signalisation touristique sur les routes départementales

La signalisation touristique du Département étant vieillissante, obsolète, avec un jalonnement à modifier ou à compléter, une refonte du schéma directeur datant de 2007 était nécessaire et a été approuvée par l'assemblée départementale de novembre 2023.

Élargissement du fonds de développement touristique aux projets de mise en accessibilité d'un site ou de l'offre pour les visiteurs en situation de handicap.

Mise en place d'une stratégie pluriannuelle de valorisation de notre patrimoine fromager

Avec l'appui de Seine-et-Marne Attractivité, et notamment le développement des itinéraires touristiques sur la thématique et un soutien aux manifestations majeures organisées sur le territoire.

Schéma départemental d'aménagement touristique 2024-2028

Mise en œuvre d'une démarche de co-construction par Seine-et-Marne Attractivité, avec les acteurs locaux du secteur, d'un schéma départemental d'aménagement touristique adopté par l'assemblée départementale en février 2024.

FORMALISATION D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AUTOUR DU CONCEPT DE « NOUVEAU VOYAGE »

ET DE 36 OBJECTIFS STRATÉGIQUES DÉCLINÉS

EN 119 ACTIONS

CONVENTION AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHÔNE

L'autoroute A6, l'autoroute A5 et dans une moindre mesure l'autoroute A77 sont des axes stratégiques qui traversent et irriguent la Seine-et-Marne. Aussi, le Département a souhaité se rapprocher de leur gestionnaire, APRR, pour travailler conjointement, en 2022, sur plusieurs sujets, dont l'attractivité touristique autour de deux axes principaux : la signalétique touristique autoroutière et la promotion du territoire sur les aires de repos/de service.

En cohérence avec la révision du schéma de signalisation sur les routes départementales, il s'agit de valoriser de nombreux sites touristiques et culturels stratégiques du territoire, par la pose de panneaux de signalisation autoroutière au format le plus récent sur le réseau APRR (retrait de certains sites, ajout de nouveaux, mise à jour des panneaux pour d'autres).

Cette opération comprend :

35 PANNEAUX dont 2 au-delà de la barrière de péage

3 PANNEAUX d'entrée de département

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

à verser dans ce cadre une participation financière à APRR pour la prestation complète, pour un montant maximum de **556 800 €**.

Vernissage de l'exposition APRR • 27/09/23



72 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS*

des actions du Conseil départemental pour la promotion de l'offre touristique du département

* Source : enquête Ifop, juin 2023

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE ET DE LA VALORISATION DE NOS FILIÈRES

Création de la mission Seine-et-Marne 2040 au 1^{er} janvier 2023

Pour renforcer le rayonnement et l'attractivité économique du département au moyen :

- de l'intelligence économique territoriale
- de la promotion et structuration des filières stratégiques
- de l'accompagnement des collectivités dans leur stratégie d'attractivité

aux côtés de la Région Île-de-France, des EPCI et des principaux acteurs du développement économique local (Chambres consulaires, Medef, pôles de compétitivité, fédérations professionnelles...).



Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) au Palais des Congrès de Paris • 19/12/23

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :

REFONTE DE LA BASE de données foncières et immobilières « Seine-et-Marne Invest », pour en faire un outil au service des investisseurs portant des projets d'implantation susceptibles de contribuer de manière importante au développement local (ouverture du site le 6 novembre 2023).

CONCEPTION DE PORTRAITS ÉCONOMIQUES des intercommunalités.

SUIVI, STRUCTURATION ET RENFORCEMENT DES FILIÈRES STRATÉGIQUES :

GESTION DE LA CARTOGRAPHIE des filières, qui permet d'identifier les ressources caractéristiques et l'écosystème de chacune, stratégique sur le territoire, et les actions à mener pour accompagner leur développement. Cartographie mise en ligne le 2 octobre 2023 et actualisée mensuellement sur le portail d'attractivité seineetmarnevivreengrand.fr

PILOTAGE D'ÉTUDES prospectives de développement de filières (exemple de l'hydrogène : réalisation de l'étude prévisionnelle sur le potentiel de consommation en Seine-et-Marne en 2030 et 2050).

ORGANISATION DE TROIS WEBINAIRES en 2023, à destination des intercommunalités sur la réhabilitation des friches industrielles, sur l'intelligence artificielle et sur la réindustrialisation des territoires.

ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES dans la recherche de financements ciblés.

ACCOMPAGNEMENT DE PROSPECTS pour des projets d'implantation en Seine-et-Marne.

ACTIONS DE PROMOTION TERRITORIALE ET DE COMMUNICATION CIBLÉE :

REPRISE DU PILOTAGE du stand départemental pour l'édition 2023 du Salon de l'immobilier d'entreprise. **Le stand a accueilli 14 EPCI et 4 aménageurs.**

PARTICIPATION À DES SALONS ET MANIFESTATIONS relatifs aux filières stratégiques du territoire (salon Hyvolution pour l'Hydrogène, salon du Bourget, salon BIG sur l'industrie, congrès annuel de Medicen, forum DEVECO, conférences Descartes Développement et Innovation, conférences Village by CA...).

Convention avec la Chambre de métiers et d'artisanat Île-de-France

Votée en septembre 2023, avec essentiellement des axes de coopération autour de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'attractivité du territoire. Cette convention prévoit notamment la création d'un événement départemental annuel pour valoriser l'artisanat d'art et les filières de l'artisanat, le salon « Savoir-faire et matières » dont la première édition a été organisée le 25 novembre 2023 à la Ferme du Buisson, à Noisiel.

EN PERSPECTIVE

Pour préparer l'avenir, le Département s'est engagée dans un travail prospectif transversal à l'horizon 2040 sur des thématiques aussi diverses que l'éducation, les mobilités, l'attractivité médicale, le sport pour tous, l'insertion, le parcours résidentiel, les matériaux biosourcés, la gestion de l'eau... Autant de domaines qui touchent au quotidien des Seine-et-Marnais et à celui des acteurs sociaux et économiques, forces vives du territoire.

Bien plus que l'attractivité économique, c'est une vision d'avenir que ce travail prospectif devra construire pour 2040.



Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) au Palais des Congrès de Paris • 19/12/23

COLLÈGES, ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, FORMATION & JEUNESSE



Sarah LACROIX
Vice-présidente en charge
de la jeunesse, la réussite
éducative et l'innovation
pédagogique



Xavier VANDERBISE
Vice-président en charge
des collèges



Christian ROBACHE
Vice-président en charge
de la sécurité et des
bâtiments départementaux



Nathalie BEAULNES-SERENI
Vice-présidente en charge de
l'enseignement supérieur et de la
formation professionnelle

CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET EXTENSION DES COLLÈGES

Plus de **404 M €** dédiés depuis le début du mandat pour la construction et la réhabilitation de nouveaux collèges

Plus de **168 M €** dédiés pour les travaux d'entretien

Plus de **8,6 M €** consacrés à l'équipement matériel et mobilier des collèges

LES PROCHAINES OUVERTURES :

- Le collège « **Joséphine Baker** » à **Bussy-Saint-Georges**, prêt pour la rentrée 2024, avec un budget de **11,5 M €**
- Le 2^e collège de **Saint-Fargeau-Ponthierry** pour la rentrée 2026, avec un budget de près de **32 M €**
- Le 5^e collège de **Melun** pour la rentrée 2027, avec un budget de près de **44,5 M €**

DÉJÀ LIVRÉS :

- **2021** : le collège **Marthe Simard de Villeparisis**
- **2022** : le collège **Simone Veil de Chelles**



Christian ROBACHE
Vice-président en charge de la sécurité et des bâtiments départementaux

FOCUS

LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION :

- Plus d'un nouvel établissement livré en moyenne chaque année, pour répondre à la hausse des effectifs sur l'ensemble du territoire.

TROIS NOUVEAUX COLLÈGES LIVRÉS À LA RENTRÉE 2023 :

- Le collège « **Marie-Amélie Le Fur** » à **Coubert** pour près de **26 M €**
- Le collège « **Marthe Gauthier** » à **Charny** pour **26,5 M €**
- Le collège provisoire « **Jeanne Bonnardel-Beguïn** » à **Moussy-le-Neuf** pour près de **15 M €**

DEUX NOUVEAUX COLLÈGES EN COURS DE TRAVAUX :

- Le collège « **Jean-Jacques Barbaux** » à **Jouy-le-Châtel**, pour **18 M €**
- Le collège définitif « **Jeanne Bonnardel-Beguïn** » à **Moussy-le-Neuf** pour **32 M €**

66 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS*

de la construction, de l'entretien et de l'équipement des collèges

| * Source : enquête Ifop, juin 2023

REFONTE DE LA TARIFICATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Élargissement transitoire de **Cantinéo** à partir de la rentrée 2022 (+ 500 000 € pour la création de 2 tranches de quotient familial supplémentaires) puis adoption le 23 juin 2023 d'une tarification unique au quotient (14 tranches intégrant une tarification sociale) à partir de la rentrée 2024 (impliquant la suppression de **Cantinéo**).

Objectif : mettre fin aux disparités tarifaires entre collèges et simplifier, pour les familles, les modalités de facturation et de paiement.

Près de **9 M €** consacrés aux familles bénéficiaires de l'aide à la restauration scolaire **Cantinéo77** depuis le début du mandat



Agent de cuisine au collège Les Capucins • 21/06/23



Xavier VANDERBISE
Vice-président en charge des collèges



Circuit de rentrée scolaire • 04/09/23

RENFORCER L'OFFRE ÉDUCATIVE PROPOSÉE AUX COLLÉGIENS

Revalorisation depuis 2022 des récompenses remises aux lauréats qui ont obtenu la mention « Très bien » au brevet

Passage d'un budget de 30 000 €/an à **180 000 € / an** pour offrir des cartes-cadeaux d'une valeur de **30 € à 5 000 €** lauréats

Enrichissement continu du Parcours collégien

Avec notamment la création de l'opération « En route vers les musées » qui a vocation à financer le transport des collégiens vers des musées seine-et-marnais afin de proposer des sorties en lien avec les programmes scolaires.

Plus de **660 000 €** de subventions allouées par le Département aux établissements dans le cadre du Parcours collégien

LA PLATEFORME APPROV'HALLLES :

Projet de plateforme à Provins, inédit en France à cette échelle, porté par une société publique locale créée en 2021, dont sont actionnaires le Département et la Région.

Ses principaux objectifs :

- **Valoriser la production agricole seine-et-marnaise**, renforcer la filière et proposer aux collégiens une offre alimentaire locale et de qualité
- **Répondre aux obligations en matière d'alimentation durable**, qui ont émergé de la loi EGALIM en 2018, de fourniture, dans la restauration collective, de 50 % de produits de qualité labellisés dont 20 % de bio, avec un repas végétarien par semaine.

La plateforme Approv'Halles permettra ainsi de transformer, conditionner et stocker de la viande de volaille, des fruits, des légumes et des desserts laitiers à destination des cantines de 300 collèges et lycées du 77, du 94 et du 93, soit environ

**15 MILLIONS
DE REPAS PAR AN**

Au-delà des produits mentionnés ci-avant, la plateforme sera chargée d'approvisionner les cantines pour l'intégralité des denrées commandées pour la préparation des repas.

Pour que ce projet puisse se concrétiser, le Département a engagé une démarche de reprise intégrale en régie de la compétence restauration scolaire pour la rentrée 2024, qui positionnera la collectivité en tant que

fournisseur des collèges, à l'interface des établissements et de la plateforme, au travers notamment de la mise en place d'un système d'information (inscription à la demi-pension, fixation du coût du repas, plan alimentaire, gestion du service, passation des commandes via le Département, validation des commandes, gestion financière et comptable des flux, etc.).

La construction de la plateforme devrait s'achever au printemps 2024, pour un coût total de 48 M€ sous maîtrise d'ouvrage de la société publique locale.

Dans le cadre de ce projet, les collégiens seront sensibilisés à l'alimentation saine et locale, ainsi qu'aux enjeux de l'agriculture, dans les collèges et au travers des visites d'exploitations sous contrat avec la plateforme.



Olivier LAVENKA
Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des routes, des politiques contractuelles et de l'agriculture
Maire de Provins



Pour plus d'informations sur le projet Seine-et-Marne Fraicheur



ENGAGEMENT

EN FAVEUR DE L'INCLUSION SCOLAIRE ET DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

**94 % DES SEINE-ET-MARNAIS
SONT FAVORABLES***

au développement de politiques en faveur de la jeunesse, notamment par un plan de lutte contre le harcèlement scolaire

* Source : enquête Ifop, juin 2023

Accompagner la création d'unités d'enseignement externalisées (UEE) aux côtés de l'Éducation nationale et de l'Agence régionale de santé pour des collèges inclusifs

- **Une UEE ouverte au collège Marthe Gautier de Charny à la rentrée 2023** (accueil de jeunes avec des troubles autistiques, en lien avec l'EPMS de l'Ourcq)

- **Au collège Mallarmé à Fontenay-Trésigny : UEE déjà existante en lien avec l'EPMS de la Fondation Hardy** et réalisation par le Département de travaux pour l'aménagement d'espaces dédiés ;
- **Au collège Camus à Meaux à partir d'avril 2024** (12 jeunes polyhandicapés, en lien avec le CESAP « La Loupière » afin d'assurer la continuité pédagogique du dispositif créé à l'école Luxembourg de Meaux par ce CESAP et la commune).

PLAN DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Plan récompensé par un Trophée des Départements en septembre 2022

- **Convention « Marion la main tendue »**
- **Déploiement de salles de confiance**
- **Recrutement de services civiques dans les collèges**
- **Orientation des projets des organismes de jeunesse et d'éducation populaire**
- **Formation de tous les agents des collèges par le CNFPT**

- **Recrutement de 12 médiateurs pour le climat scolaire**
- **Création d'un prix départemental pour valoriser les projets de collèges seine-et-marnais proposés au prix national**
- **Organisation depuis la rentrée 2023 d'ateliers de sensibilisation dans tous les collèges**

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE NOTRE JEUNESSE

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

Refonte du dispositif de soutien aux Organismes de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Au travers de conventions pluriannuelles (3 ans) pour donner de la visibilité aux structures et au Département sur les projets déployés au regard des priorités de la collectivité.

« Prix Jeunes talents »

Valorisation des talents artistiques de 11 à 25 ans avec la création fin 2023 d'un « Prix Jeunes talents », organisé sous la forme de :

PRIX PAR DISCIPLINE ARTISTIQUE (HUIT) : subvention à hauteur de 2 000 € maximum

(par discipline le cas échéant), prioritairement sous la forme d'une prestation d'accompagnement par des professionnels qualifiés

TROIS PRIX SPÉCIAUX :

un grand prix Département de 2 000 € se cumulant avec le prix au titre de la discipline artistique

et deux autres de 1 500 € (prix jeune talent collégien et prix spécial du jury)



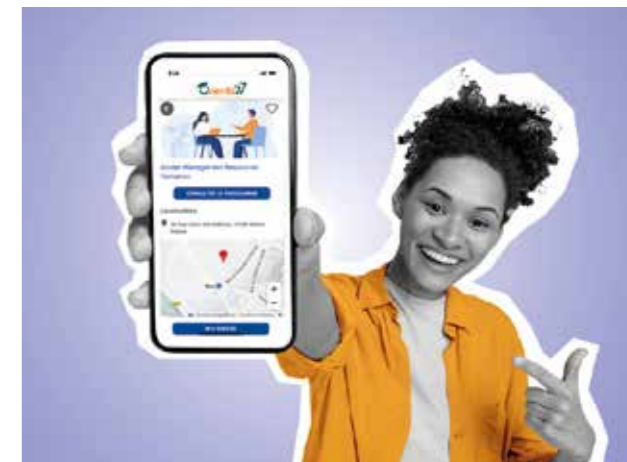
Sarah LACROIX

Vice-présidente en charge de la jeunesse, la réussite éducative et l'innovation pédagogique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATION PROFESSIONNELLE SUR NOTRE TERRITOIRE

Lancement en février 2024 d'Orientis77

Initiée et subventionnée par le Département, et développée par le CIJ77 (Centre information jeunesse 77), la plateforme Orientis77 est une application qui recense toutes les formations scolaires, universitaires et professionnelles de Seine-et-Marne. Conçue pour les collégiens, lycéens, étudiants, personnes en insertion ou en projet de reconversion, y compris les porteurs de handicap, Orientis77 permet à ses utilisateurs de bâtir concrètement leur projet de formation.



L'application peut être téléchargée avec le QR code ci-après, sur Apple Store et sur Google Play.

Soutien aux écoles de production

Dans le cadre de sa politique visant à favoriser la formation professionnelle, le Département soutient activement depuis 2022 des écoles de production qui se développent sur son territoire en lien avec les filières créatrices d'emplois :

- **En 2022** : soutien de **24 800€** à l'école de production de l'ICAM pour son site de Grand Paris Sud à Lieusaint (électricité)
- **En février 2024** : soutien de **24 800€** au projet d'école de production « Montereau Porte de Paris » (chaudronnerie, soudure nucléaire)

Aide à l'emploi de tuteur dans les campus digitaux des formations

Les campus digitaux des formations sont des espaces de proximité permettant la poursuite d'études supérieures et autres formations à distance.

Compte tenu de l'intérêt de ce dispositif, le Département a souhaité proposer un soutien complémentaire à celui de la Région.

Un dispositif a été créé en 2023 pour soutenir à terme cinq campus, au travers d'une aide à l'emploi dégressive sur cinq ans au poste de tuteur/animateur.

Trois campus sont soutenus depuis 2023 à Montereau, Nemours et Provins. Le Département prévoit de consacrer plus de **1 M€** à ce dispositif.



Nathalie BEAULNES-SERENI

Vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle

CULTURE & ARCHIVES



Véronique VEAU
Vice-présidente en charge
de la culture et du patrimoine



Emma ABREU
Conseillère déléguée
au patrimoine culturel

ENGAGEMENT

POUR UN DÉVELOPPEMENT CULTUREL ÉQUILIBRÉ POUR TOUS LES SEINE-ET-MARNAIS

Plus de **110** manifestations soutenues depuis le début du mandat, pour plus de **1,2 M €**

Plus de **2,3 M €** mobilisés en faveur des structures d'enseignement artistiques

Inauguration du Pôle Art et Handicap à Bailly-Romainvilliers • 27/09/2022



77 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS* des actions du Conseil départemental en faveur de la protection du patrimoine et du soutien aux manifestations culturelles

* Source : enquête Ifop, juin 2023

PÔLE ART ET HANDICAP

Le Pôle Art et Handicap vise l'accès de tous à la culture, et plus particulièrement aux publics en situation de handicap. Pour cela, le projet associe les professionnels de la culture, du médico-social, des artistes et des usagers, dans le cadre d'un partenariat pérenne.

- Le Département a rejoint en 2021 le réseau du Pôle Art et Handicap porté par le collectif Scènes 77. À ce titre, le Département soutient le collectif pour plus de 90 000 € en 2024.
- Le Pôle Art et Handicap a été inauguré officiellement en septembre 2022 à Bailly-Romainvilliers.
- En 2023, le Pôle Art et Handicap a conduit des missions de conseil et d'expertise sur l'accessibilité culturelle auprès du Département, des collectivités et de nombreux acteurs culturels. Six projets ont par ailleurs été accompagnés par le pôle, en partenariat avec des établissements médico-sociaux.

Renaissance de l'Auberge de l'Oeuf Dur à Saint-Cyr-sur-Morin • 24/08/22



MUSÉES

Élargissement du soutien départemental aux investissements à vocation culturelle et artistique aux structures muséales à rayonnement local, départemental ou labellisées (en plus des établissements culturels, des cinémas d'art et d'essai et des compagnies).

- **CHÂTEAU DE ROSA BONHEUR** à Thomery
- **MUSÉE DE LA MARÉCHALERIE ET DU CHARRONNAGE** à Misy-sur-Yonne

Fonds d'aménagement

1 M € alloués par le Département à la Ville de Chelles pour le musée Bonno

Montmachoux • 25/04/23



ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

Plus de **3 M €** consacrés à l'entretien et la restauration du patrimoine monumental et mobilier des communes depuis le début du mandat

« À toute Berzingue ! »

Financement de la production de vidéos « À toute Berzingue ! », avec Lorant Deutsch à Nemours et à Provins, Longueville et Saint-Loup-de-Naud, pour valoriser le patrimoine seine-et-marnais. En 2024, c'est le patrimoine de Chelles que cette série mettra à l'honneur.

Lorant Deutsch et Jean-François Parigi à Provins • 29/06/23



35 VILLAGES DE CARACTÈRE

dont 3 nouveaux labellisés (Lesches, Montmachoux et Villecerf)

EN PERSPECTIVE

- **MUSÉES** : accompagnement des projets d'école de cirque et de musée de cirque Bouglione à Lizy-sur-Ourcq

MONTÉE EN PUISSANCE DU SCHÉMA DE LA LECTURE PUBLIQUE

Près de **500 000 €** consacrés à la lecture publique (hors politique contractuelle) depuis le début du mandat.



Archives départementales • 08/11/23

Aides dégressives à l'emploi de coordinateurs intercommunaux de lecture publique, aides aux projets culturels, scientifiques, éducatifs et sociaux des médiathèques, aides à l'équipement matériel/mobilier, aides à l'informatisation, Contrats Départementaux Lecture, formations du réseau des bibliothèques au handicap et à la petite enfance, co-financement de résidences d'auteurs annuelles (Xavier Courteix à Melun, Emmanuelle Favier à Nemours, Ella Balaert à Dammarie-lès-Lys).

79 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS

de la création et de la gestion de bibliothèques, de la valorisation des musées et des Archives départementales

! * Source : enquête Ifop, juin 2023

Archives départementales • 08/11/23



ON L'A DIT,
ON L'A FAIT!

CRÉATION D'UN DISPOSITIF DE VALORISATION DES ARCHIVES COMMUNALES

Accompagner les collectivités dans la réalisation de projets de valorisation culturelle (expositions, parcours historiques) au travers de la mise à disposition d'expositions clé en main permettant de raconter l'histoire de ces territoires et de valoriser les trésors conservés par les Archives départementales et/ou les archives des communes, dans le cadre d'un appel à projets annuel.

Premiers projets soutenus en 2023 dans les communes de Montceaux-lès-Meaux, Sivry-Courtry, Le Châtelet-en-Brie, Guignes et Brou-sur-Chantereine, pour près de **65 000 €**

EN PERSPECTIVE

- **POURSUITE DES TRAVAUX DE CRÉATION DES CDI-MÉDIATHÈQUES** dans le collège les Tournelles à Villiers-Saint-Georges (printemps 2025) et dans le futur collège Jean-Jacques Barbaux à Jouy-le-Châtel (rentrée 2025)

SPORT



Bouchra FENZAR-RIZKI
Vice-présidente
en charge des sports



Nolwenn LE BOUTER
Conseillère départementale
déléguée aux Jeux Olympiques

ENGAGEMENT EN FAVEUR DES PARASPORTS

Recrutement d'un référent parasports pour travailler en réseau avec les comités sportifs, les comités handisport et sport adapté, ainsi qu'avec le référent francilien du Comité Paralympique et Sportif Français.

Recensement des structures para-accueillantes
Création d'une cartographie évolutive avec 144 structures identifiées à date. Objectif : mieux faire connaître l'offre existante aux personnes en situation de handicap pour favoriser la pratique.

Formation des éducateurs et des bénévoles des clubs sportifs pour l'accueil de personnes en situation de handicap avec le Comité Paralympique et Sportif Français.

UNE SESSION DE FORMATION organisée en 2023 avec

24 PARTICIPANTS
ET 2 SESSIONS PRÉVUES EN 2024

Rencontre avec les comités sportifs départementaux • 01/02/23



Équipe de basket-fauteuil de Meaux • 01/02/23

Projet global du Département désigné « projet phare » de la Conférence des Financeurs du sport en Île-de-France
Une enveloppe de 200 000 € de l'Agence Nationale du Sport pour financer les formations, l'acquisition de petit matériel pour la pratique, et deux postes d'éducateurs dont un itinérant pour le sport adapté.

ENGAGEMENTS FINANCIERS DU DÉPARTEMENT SUR 2023-2024-2025 :

En 2023	250 000 € en investissement	50 000 € en fonctionnement
En 2024	100 000 € en investissement	50 000 € en fonctionnement
En 2025	100 000 € en investissement	50 000 € en fonctionnement

FOCUS

OBTENTION D'UN MÉCÉNAT AVEC LE ROTARY ET MYMOBILITY

pour débloquer les **200 000 €**
du fonds d'amorçage de l'Agence nationale du sport

Focus sur MyMobility :

MÉCÉNAT FINANCIER
10 000 € / AN en 2023, 2024 et 2025

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE
Prestation gracieuse de transport de collégiens en situation de handicap depuis les structures UNSS vers leurs domiciles par 10 véhicules avec chauffeurs pendant deux ans (2024 et 2025)

MÉCÉNAT EN NATURE
Mise à disposition gracieuse de deux minibus pour transporter des personnes en situation de handicap vers des structures sportives para-accueillantes, et faciliter le déplacement des éducateurs en Seine-et-Marne pendant deux ans (2024 et 2025)

Conventions d'objectifs adoptées pour la première fois avec les comités handisport et sport adapté

205 800 €

pour le handisport dont :

- 800 €** pour le fonctionnement du comité
- 50 000 €** pour le recrutement d'un éducateur spécialisé/agent de développement
- 140 000 €** pour l'acquisition de deux véhicules adaptés pour les intervenants du comité (investissement)
- 15 000 €** pour l'acquisition de gros matériel (investissement, fauteuils, rampes, etc.)

96 800 €

pour le sport adapté dont :

- 1 800 €** pour le fonctionnement du comité
- 50 000 €** pour le recrutement d'un éducateur spécialisé/agent de développement
- 40 000 €** pour l'acquisition d'un véhicule en accompagnement du recrutement mentionné
- 5 000 €** pour l'acquisition de matériel spécifique

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT!

JEUX OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES DE PARIS 2024



Coupe du monde de canoë-kayak à Vaires-sur-Marne • 06/10/23

Engagement du Département dans l'organisation et le financement du Relais de la flamme olympique et du Relais de la flamme paralympique en Seine-et-Marne.

Le Département soutiendra également chaque commune traversée jusqu'à 10 000 € pour l'organisation d'animations sur son territoire.

Soutien financier à hauteur de

100 000 €

pour la FAN ZONE DE CHELLES, seule fan zone officielle en Seine-et-Marne durant les Jeux Olympiques

FOCUS

LE DISPOSITIF « TEAM 77 »

Création de la

« TEAM 77 VOLONTAIRES »

173 volontaires formés gratuitement (anglais, PSC1, culture olympique, participation aux événements sportifs sur le territoire) dont près de 90 ont intégré le programme Volontaires de Paris 2024.



Soirée Team77 • 07/02/23

Création de la

« TEAM 77 ATHLÈTES »

Au total, **81 athlètes** soutenus pour un montant de **440 000 €**. En 2024, **24 sportifs** dont **6 para-athlètes** potentiellement médaillables aux Jeux composent la Team 77.



Cérémonie J-365 avant les Jeux à Dammarie-lès-Lys

Création de la

« TEAM 77 ÉQUIPEMENTS

et valorisation des Centres de Préparation aux Jeux »

Financement d'infrastructures pour l'accueil de délégations sportives, contribuant à laisser un héritage pour les Seine-et-Marnais à l'issue des Jeux.



Dévoilement du parcours de la flamme olympique à Vaires-sur-Marne

Plus de 7 MILLIONS D'EUROS

consacrés à 16 CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX

en Seine-et-Marne

Des premières délégations se sont engagées à venir s'y préparer : **Corée du Sud** et **Irlande** à Fontainebleau, **Hong-Kong** pour l'escrime à Melun, **Australie** en gymnastique artistique masculine et féminine à Combs-la-Ville, **Japon** pour le skateboard à Chelles et **Roumanie** en gymnastique artistique féminine à Meaux.



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

